

UN CONGRÈS DE TEMPERANCE A SAINT-HYACINTHE

(Suite)



NOUS avons anticipé, dans un premier article, et nous avons interverti quelque peu l'ordre chronologique des séances du Congrès, en joignant aux deux autres manifestations *solennelles*, celle du mercredi soir, qui, en fait, eut lieu après deux séances " d'étude ". Nous l'avons fait à dessein, ne voulant pas séparer, dans notre récit, des séances qui furent la manifestation d'une même idée. Par ces séances solennelles, les organisateurs du Congrès avaient voulu sonder l'opinion publique, et, en même temps, l'initier à la lutte anti-alcoolique. Elles étaient publiques : femmes et hommes, jeunes filles et jeunes gens y assistèrent. Du nombre très-considérable d'assistants qui les suivirent, de la distribution de brochures de propagande qu'on y fit, de l'intérêt et de l'enthousiasme que l'on y montra, les organisateurs purent conclure que *le public* est sympathique à l'œuvre de la Tempérance, et qu'ils peuvent s'autoriser de sa sympathie, pour continuer l'œuvre commencée.

Après la messe d'ouverture, le mercredi matin, les Congressistes, c'est-à-dire, les Directeurs et les Délégués des Sociétés de Tempérance, quelques invités d'honneur et quelques journalistes descendirent au soubassement de la Cathédrale : c'est là qu'eurent lieu les deux *séances d'étude* du Congrès, sous la présidence de Mgr C. P. Choquette P. A.

Nous avons dit, déjà, que le but du Congrès était d'*examiner l'état de la question de Tempérance dans le diocèse de Saint Hyacinthe* ou " la situation actuelle de la lutte de la Société de Tempérance contre l'alcoolisme et les buvettes dans le diocèse." Pour atteindre ce but, le Comité d'Organisation avait fait une laborieuse mais fructueuse enquête, sur " l'Alcoolisme